



L'HUMAIN AU COEUR DE NOS MISSIONS

LE MANQUE DE MOYENS PROVOQUE DES DRAMES

EDI+O

La cgt porte
4 exigences
12 propositions



Le secteur de la santé et de l'action sociale subit une restructuration totalement mortifère tant pour les usager-es que pour les salarié-es.

La réduction drastique du nombre de lits à l'hôpital, couplée au non-développement du réseau de ville entrave dangereusement l'accès aux soins. Les foyers de l'enfance ne sont aujourd'hui plus en capacité d'assurer leurs missions auprès de leur public cible (enfants et familles en grande difficulté sociale). Les personnes en situation de handicap et les personnes âgées subissent, quant à eux, une véritable maltraitance institutionnalisée...

Les établissements de la Fonction Publique Hospitalière et les structures non lucratives ayant mission de service public sont mis en faillite. Dans ce marasme historique, seul le secteur lucratif prospère.

Ce sont bien les choix politiques qui sont à l'origine de nos difficultés : les financements sont insuffisants pour assurer le bon fonctionnement de nos établissements et la couverture des besoins de la population. La pénurie de personnel est organisée (manque d'anticipation sur le besoin en formations qualifiantes, conditions de travail insupportables, salaires insuffisants, budgets insuffisants) et sert d'argument à la casse des services publics et à la baisse de ce qu'ils appellent le « coût du travail ».

La volonté du gouvernement est bien de poursuivre le transfert d'un maximum d'activités vers le secteur lucratif sans prendre leçon du scandale ORPEA (**révélée dans le livre Les fossoyeurs**) qui a mis en lumière, sans détour, les pratiques de ce secteur qui défend l'intérêt des actionnaires au détriment de l'intérêt général.

Les difficultés des services d'urgences induites par les fermetures de lits hospitaliers partout en France démontrent la gravité de la situation et le cynisme des décideurs en place.

Face à l'aggravation des réalités de notre secteur dans tous les champs d'activité, la Fédération CGT de la santé et de l'action sociale œuvre pour le développement d'une mobilisation à la hauteur de la situation.

Rejoignez-nous, soyons nombreux et unis à défendre le développement d'un grand service public de santé et d'action sociale.

Mireille STIVALA
Secrétaire générale
Fédération CGT Santé et Action Sociale

NOTRE MOBILISATION PEUT CHANGER LES CHOSES

ESSENTIEL

Nos missions sont fondamentales pour les individus et pour l'équilibre social. Nous le savons et c'est pour cela que nous repoussons nos limites, mais certaines deviennent inacceptables. Nous ne pouvons accepter les pertes de chance pour les patient-es, les maltraitements institutionnalisés, les gens en souffrance laissés sans solutions, les accidents de travail, les maladies professionnelles, les burnouts, les suicides, les démissions. **La CGT appelle les salarié-es à agir pour ne plus subir.**

Nos établissements fonctionnent aujourd'hui grâce à l'engagement sans faille des salarié-es, comme l'a d'ailleurs démontré la crise COVID. Les mobilisations sont nombreuses dans notre secteur et doivent se coordonner pour influencer les choix.

La situation est grave mais nous restons combattifs et nous avons raison. La CGT revendique un grand service public de santé et d'action sociale financé à 100% par la Sécurité sociale.



*** La Santé c'est la recherche d'un état de bien-être biologique, psychologique et social.** La Santé est un droit. C'est donc collectivement que nous devons organiser les moyens pour que chacun-e accède à ce droit. Une question d'intérêt général que doit assumer la puissance publique.

* Définition de l'OMS

RECONNAISSANCE DU TRAVAIL : un juste retour des choses

Tout travail mérite et nécessite salaire. Dans notre secteur, les salaires sont beaucoup trop bas. Ils ne reflètent pas l'utilité sociale des métiers et des missions, l'engagement requis et les risques encourus ne permettent pas de vivre dignement. Les grilles de salaires dans le public comme dans le privé ne reconnaissent pas ou mal les qualifications requises. Le développement de primes, incertaines dans le temps, dépendantes de la fonction que l'on occupe, sert de cheval de troie pour attaquer le salaire brut dont dépend le financement de la Sécurité sociale.

C'est bien le travail qui crée les richesses. Augmenter les salaires n'est qu'un juste retour des choses et un investissement dans l'humain.



Protection de l'enfance

La réponse aux besoins des enfants en danger et de leur familles n'est pas à la hauteur et obère l'avenir. Il manque des structures pour accueillir les enfants en situation à risques, des enfants sont à la rue... Les situations que la protection de l'enfance doit prendre en charge sont de plus en plus dégradées, les listes d'attente s'allongent pour des prises en charge pourtant décidées par les juges pour enfant. La recherche de la rentabilité et la réduction des coûts massacrent notre capacité à agir et détruisent l'avenir de ces enfants et de leur famille.



Handicap... social

De la naissance à la mort, l'autonomie des personnes en situation de handicap doit être favorisée. En institution, à domicile, dans la société, les moyens doivent être donnés pour favoriser cette autonomie au travail et dans la vie. Les salarié-es travaillant dans le secteur du handicap et les travailleurs en situation de handicap soutiennent des revendications de moyens permettant le respect, la dignité et les droits de toutes et tous.

Psychiatrie : Mort programmée

La CGT défend une psychiatrie humaine au service de tous les usager-es. La psychiatrie a pour mission de soigner les patient-es et non simplement de les médiquer et de les (ré)insérer ou les (ré)adapter socialement. **Nous exigeons un budget de la psychiatrie sanctuarisé pour que la santé mentale ne serve pas de variable d'ajustement.**

HÔPITAUX : une destruction programmée que l'on peut renverser

Le développement des hôpitaux et de la Fonction Publique Hospitalière a permis le développement de la recherche et de la formation. Le réseau hospitalier est une richesse qu'il ne faut pas perdre sous peine de reculs fondamentaux.

Hôpitaux de proximité, hôpitaux spécialisés, centres hospitaliers et CHU sont un maillage de compétences qui demande des moyens budgétaires et démocratiques.

Les fermetures d'urgences que nous connaissons depuis plusieurs mois font partie du projet gouvernemental. Le gouvernement provoque l'asphyxie des hôpitaux publics et non lucratifs pour imposer leur stratégie.

Moins de lits, moins de personnels, moins d'accès aux soins, une augmentation de la perte de chance.



MATERNITE : situation à risque

Le nombre de maternité est passée de 717 à 496 en 15 ans. L'accèsibilité s'en trouve dégradée. Adossée aux difficultés du secteur pédiatrique, la mortalité néonatale connaît une légère hausse. Pour pallier aux risques de fermetures cet été, dans le cadre de la loi « Matras » votée en 2021, des décrets sont parus pour autoriser les pompiers à pratiquer des soins spécifiques.

Dette des hôpitaux

par manque de financement : 30 milliards

Intérêts de la dette versés aux banques 1 milliard/an :
l'équivalent de 25 000 emplois



CENTRES DE SANTE : un outil efficace à développer

Jamais les déserts médicaux n'ont été aussi nombreux. L'amélioration des relations ville-hôpital constitue un objectif majeur pour l'amélioration de la qualité des prises en charge et pour le désengorgement des hôpitaux.

Le développement de centres de santé publics, pratiquant le tiers payant, pluridisciplinaires, assurant les soins de proximité et la permanence des soins, la coordination des professionnel-le-s sur le territoire, articulant le sanitaire et le social et le développement de la prévention et de l'éducation en santé, répondrait efficacement aux besoins de la population et aux aspirations des professionnel-le-s.

PROJET DE LOI GRAND ÂGE : on l'attend toujours !

19 ans après la canicule de 2003, après les mouvements sociaux inédits dans les EHPAD en 2018, après une crise COVID qui a mis en lumière l'isolement, la précarité et la maltraitance institutionnalisée des personnes âgées en perte d'autonomie, après de nombreux groupes de travail, de consultations, de concertations, de missions flash et de rapports, après l'enquête révélée dans le livre Les fossoyeurs... toujours rien !

Il faut des décisions : des budgets pour des moyens humains, des formations, du matériel, des locaux adaptés, un réseau de santé et d'action sociale autour des

personnes. Alors que les groupes du secteur privé lucratif, notamment Korian et Orpéa, ont été mis à l'index pour leur gestion calamiteuse de l'épidémie et leur gestion scandaleuse des budgets publics, le gouvernement a refusé d'inclure la question de la nationalisation du secteur lucratif dans le cadre du Ségur de la santé.

La CGT met avec force sur la table la fin du financement du secteur lucratif par la Sécurité sociale.

Il n'est plus acceptable que ces groupes continuent de verser des dividendes à leurs actionnaires au détriment du recrutement de personnels, d'économies de matériel et de nourriture.

En EHPAD*
1 soignant/résident = 200 000 recrutements
*revendication validée par différents rapports, notamment ceux publiés par l'Assemblée Nationale et le CESE



S'ils souhaitent poursuivre leur activité, ils doivent basculer vers le secteur privé à but non lucratif ou vers le secteur public. L'intérêt général doit primer.



Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2023 : le minimum c'est de l'augmenter !

Après plus de 2 ans d'une crise sanitaire inédite, nous sommes en droit d'attendre des décisions politiques courageuses qui prennent toute la mesure des enjeux humains et économiques d'avoir un système de santé de qualité et qui répondent aux besoins.

La CGT exige un Projet de Loi sur le Financement de la Sécurité Sociale 2023 qui redonne du souffle à nos établissements. La dette des hôpitaux et de tous les établissements publics et non lucratifs de notre champ doit être effacée sans contrepartie.

Il faut rapidement ouvrir un débat par-

lementaire sur la fin des enveloppes fermées et de la tarification à l'activité et de Séraphin PH qui brident les capacités des établissements de santé et les structures sociales et médico-sociales.

Il est plus que temps que l'on donne enfin des moyens à la Sécurité sociale pour couvrir tous les besoins de la naissance à la mort. La Sécurité sociale est le moyen le plus juste, le moins cher et le plus efficace pour financer les besoins en santé.

Après une mission flash en réaction aux mouvements des urgences, le Président Macron a annoncé l'installation d'un

"Conseil national de la refondation" pour « réfléchir » aux objectifs et chiffrer les moyens à engager pour réformer les services publics et notamment la santé.

Quelle ironie !



Les hôpitaux publics paient 4 milliards de taxe sur les salaires à l'Etat. En étant exonérés, ils pourraient recruter 100 000 personnes.

Urgences EMPLOI-FORMATION



L'organisme gouvernemental France Stratégie estime à 700 000 les besoins d'emplois supplémentaires dans la santé au sens large d'ici 2030.

Actuellement, il manque **100 000 emplois dans les hôpitaux, 200 000 dans les EHPAD, 100 000 dans le secteur aide à domicile**. La pénurie de personnel qualifié sert aujourd'hui de prétexte aux fermetures de lits, de structures, d'établissements. Les personnels sont en épuisement professionnel.

IL Y A URGENCE à débloquer les crédits dans les conseils régionaux pour former les personnels dont nous avons besoin, et les crédits dans les établissements pour les embaucher !!!



SALAIRES ET CARRIÈRES :
LES REVENDICATIONS
DE LA CGT

NATIONALISATION des établissements lucratifs

Bien sûr qu'une des solutions est là. La marchandisation de la santé est insupportable. C'est une aberration humaine, sociale et économique.

La soif du profit a créé des monstres. A travers des grands groupes comme ORPEA ou KORIAN, véritables machines à cash au bénéfice de quelques-uns, l'inhumanité du capitalisme se révèle sans fard. Ainsi, en pleine pandémie, ORPEA a vu son bénéfice net augmenter de 40% au premier semestre 2021 pour un CA de plus de 2 milliards, soit +8%.

En attendant la nationalisation du secteur, il faut redéfinir les conditions contractuelles de la délégation de service public induite par le remboursement des actes. A partir du moment où ces groupes reçoivent des financements publics, ils doivent être soumis à des règles classiques de transparence et de qualité.

Pour la CGT, les êtres humains ne peuvent être traités comme une marchandise. L'argent de la Sécurité sociale n'est pas là pour enrichir le secteur marchand et ses actionnaires.



Syndiquez-vous :



Fédération Santé et Action Sociale CGT
263, rue de Paris - Case 538 - 93515
Montreuil CEDEX - sg@sante.cgt.fr

www.sante.cgt.fr



Facebook :
CGT Santé Action Sociale



Twitter :
@CgtSanteSocial



Youtube :
Fédération CGT de la Santé
et de l'Action Sociale



Application mobile :
CGT Santé et Action Sociale